

Epagny Metz-Tessy, le 02 juillet 2024

☎ : 04 50 63 62 55
Em@il : ifsi.accueil@ch-annecygenevois.fr

PIÈCES À FOURNIR pour la constitution du dossier d'inscription en formation Aide-Soignante 2024/2025

☞ DOSSIER ADMINISTRATIF (à renvoyer avant le 26 juillet 2024)

- La fiche de renseignements dûment complétée
- La photocopie de l'attestation de responsabilité civile individuelle fournie par votre compagnie d'assurance. Concernant les périodes de stages, vous êtes assurés par notre institut.
- L'attestation d'inscription au régime général de Sécurité Sociale dûment complétée
- La photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie en cours de validité émise par AMELI
- La photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat si celui-ci a été obtenu en 2024

☞ DOSSIER FINANCEMENT (à renvoyer avant le 26 juillet 2024)

- Si vous êtes financé par votre employeur, l'engagement employeur en fonction de votre cursus

En cas de prise en charge partielle du coût de la formation, le candidat s'engage à s'acquitter du reste dû.
- Prise en charge possible du coût de la formation par la région Auvergne Rhône Alpes. (Voir le flyer joint)
 - ☞ Vous devez justifier votre statut (*poursuite d'études ou demandeur d'emploi*) directement auprès de notre institut. Transmettre le document qui vous concerne :
 - Poursuites d'études : Certificat de scolarité de moins de 24 mois
 - Demandeur d'emploi : Attestation d'inscription à France Travail de moins de 3 mois

☞ DOSSIER MEDICAL (à renvoyer avant le 01 août 2024 au Service de Santé au Travail du CHANGE adresse ci-dessous)

- Le calendrier vaccinal à faire remplir par un médecin
 - Joindre la copie des vaccinations et maladies infantiles à jour du carnet de santé

NB : si aucune injection vaccinale anti hépatite B n'a été réalisée à ce jour, le schéma accéléré est à privilégier afin de pouvoir intégrer les stages. (cf extrait du calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2024 (04/ 2024), du ministère du travail, de la santé et des solidarités) : Conformément à l'AMM du vaccin ENGERIX® B20 µg, le schéma accéléré comporte l'administration en **primo-vaccination de 3 doses en 21 jours (J0, J7, J21)**, suivies d'un rappel 12 mois.
 - Joindre la copie des résultats du laboratoire : sérologie anticorps anti HBC

- **Le certificat d'aptitude ci-joint à faire remplir par un Médecin Agréé** (Liste des Médecins agréés pour la Région Auvergne Rhône-Alpes à retrouver sur le site : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-des-medecins-et-specialistes-agrees> puis choisir votre département).

➔ **L'ensemble du dossier médical** est à envoyer sous enveloppe, au format A4, à l'adresse suivante :

Médecine de Santé au Travail du Centre Hospitalier Annecy Genevois
1 avenue de l'Hôpital - BP 90074 - 74374 EPAGNY METZ-TESSY



Ne perdez pas de temps pour vous mettre à jour dans vos obligations vaccinales. Tout élève qui ne sera pas en conformité au regard des vaccinations ne pourra pas partir en stage.



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Tenues professionnelles** : L'achat d'au moins une tenue professionnelle (tunique - pantalon) pour les ateliers pratiques vous sera demandé. Un prestataire vous sera proposé avec des tarifs préférentiels. Les modalités vous seront fournies en début d'année scolaire.
- **Demande de bourse** : Faites votre demande dès aujourd'hui à l'adresse internet suivante : <https://rhone-alpes.commeunservice.com/bourses>
Vous aurez besoin de notre code établissement : **ANNO17** (il s'agit la lettre O)
- **Logements** : Vous pouvez consulter les offres de locations aux logements pour la prochaine rentrée au Bureau Information Jeunesse :
 - au Centre Bonlieu – 1 rue Jean Jaurès à Annecy,
 - ou par Internet www.ville-annecy.fr.

La rentrée scolaire aura lieu le Lundi 26 août 2024 à 9h sur le site d'Annecy (y compris la promotion de Gex)

Pour information, voici les adresses des sites de formation :

Pour le site d'Annecy : IFSI - IFAS d'Annecy
Centre Hospitalier Annecy Genevois
1, avenue de l'hôpital – BP 90074
74374 EPAGNY METZ TESSY

Pour le site de Gex : 72 rue des Transporteurs
01170 GEX

Tout courrier doit être adressé sur le site d'Annecy

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat de l'IFAS

☎ 04 50 63 62 55

Voici nos horaires d'ouverture durant l'été :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h